



Le top management de Camair-Co, la compagnie aérienne du Cameroun, se livre sur la place publique à passe d'armes qui ne dit pas son nom.

En effet, Louis Georges Njipendi Kouotu, le directeur général (DG) de la compagnie vient d'opposer une fin de non-recevoir à Ernest Massena Ngalle Bibehe, le président du conseil d'administration (PCA) qui lui a demandé, le 20 août, d'annuler des décisions du 19 août 2019, portant nomination et désignation de certains responsables au sein de la Camair-Co. Dans une lettre pourtant classée « très confidentielle », mais qui s'est retrouvée sur les réseaux sociaux, le DG maintient : « ces décisions (...) ont été prises dans le strict respect d'une part, des prérogatives de chaque organe dirigeant, tel que le stipule la réglementation en vigueur, et d'autre part, les statuts de la compagnie ».

« À titre d'illustration, indique le directeur général, des postes stratégiques tels que ceux de directeur commercial et de chefs de départements de la régulation centrale, de la tarification et distribution, du contrôle des recettes commerciales, etc. étaient vacants alors que ces structures sont appelées à gérer au quotidien, des questions d'une importance névralgique pour les opérations de la compagnie. C'est aussi le cas de nombreux postes de chef de service non pourvus pourtant indispensable pour l'atteinte de nouveaux objectifs ».

Toujours selon le DG, toutes ces nominations interviennent dans un contexte marqué aussi

bien par d'impérieuses nécessités de service que par l'impulsion de la dynamique commandée par la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation à moyen terme. Une stratégie pour laquelle il dit avoir sollicité et obtenu l'approbation du conseil d'administration en date du 25 juin 2019. Performances Louis Georges Njipendi Kouotu, lui, pense plutôt qu'il est sur le bon chemin.

À preuve, indique-t-il, depuis son arrivée à la tête de Camair-Co, il y a trois mois, il peut revendiquer des avancées significatives. Ces dernières incluent l'évolution à la hausse du chiffre d'affaires de 341 millions de FCFA en mai 2019 à 937 millions en juillet 2019. Par ailleurs, le DG revendique la densification du réseau national et la réouverture des dessertes de Libreville, Bangui, et Cotonou ainsi que la reconquête progressive de la clientèle sur ces lignes ; le lancement de la ligne « la Transahélienne » qui a à sa 15e journée d'opération avait déjà enregistré plus de 2000 passagers.

Sans oublier la qualification de deux pilotes sur l'aéronef de type Bombardier Q400 pour optimiser l'exploitation dudit appareil. M. Njipendi Kouotu pense que ses nominations du 19 août dernier ont pour objectifs de remobiliser le personnel au sein duquel il s'était installé une certaine démotivation avec des cas notoires d'indisciplines dus en partie, à la non-désignation par acte formel de certains responsables.

En outre, le DG affirme qu'il a voulu répondre ainsi à l'une des revendications principales des syndicats ayant conduit au mois de mai dernier à un préavis de grève. Pour l'heure, Ernest Massene Ngalle Bibehe, par ailleurs ministre des Transports, continue d'attendre du nouveau DG installé en le 27 mai dernier, un audit interne sur le plan des infrastructures, des ressources financières, matérielles et humaines.

Investire au Cameroun